SEANCE DU 1er mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 1^{er} mars à 19 h 00, le Conseil municipal dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Nicolas GOUBIN

<u>Étaient présents</u>: Jacques SARRAZIN, Jean-Claude COGE, Rodolphe DUMOULIN, Vincent VEILLARD, Jean-Paul BONZOM, Laurent PATIN, Christian QUENTIN, Catherine DESCROIX-CAVÉE

<u>Absent(e) (s) excusé(e)(s)</u>: Marylène COCKENPOT (pouvoir donné à Catherine DESCROIX CAVÉ),

Secrétaire de séance : Christian QUENTIN

Approbation du procès-verbal du 19 janvier 2024

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023:

Monsieur le Maire présente à son conseil municipal les comptes et résultats de l'année 2023. Il précise qu'ils seront votés le 3 avril 2024

SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS 2024:

Réf: 2024010301

Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions aux associations suivantes pour l'année 2024 :

LIBELLÉ	MONTANT DE LA SUBVENTION EN €
Amicales des sapeurs-pompiers de Grandvilliers	200
L'ARC de Grandvilliers	100
L'Outil en main de Grandvilliers	100
TOTAL	400

BUDGET PRIMITIFS 2024

Monsieur le Maire présente à son conseil municipal le budget primitif 2022. Il précise qu'il sera voté le 3 avril 2024

CONVENTION ADHESION ADICO

Monsieur le maire informe qu'un nouveau contrat de maintenance doit être signé avec L'ADICO puisque la prestation des logiciels métier n'existe plus depuis le passage chez Cosoluce.

Projet agrivoltaïque : Projet n°1

Monsieur le Maire informe son conseil municipal qu'une réunion publique pour le projet Agri photovoltaïque avec la commune d'Abancourt se fera le madame Catherine DESCROIX CAVÉE demande à Monsieur Mercier notre sera prévu il répond que oui.

<u>Tableau de l'église</u> : restauration

Madame Catherine DESCROIX CAVÉE informe que les tableaux concernant le chemin de croix ont été rénovés et doivent être raccrochés. Elle demande la participation de monsieur Rodolphe DUMOULIN son aide. Ce dernier accepte. Monsieur le Maire va voir pour l'organisation d'une messe et la félicite pour le résultat. A voir pour peindre le chœur.

Monsieur Vincent VEILLARD informe Monsieur le Maire s'il était possible de faire dans un bulletin une campagne de traitement contre les rats qui pourrait se dérouler d'octobre à mois à novembre afin de réduire la présence de rats. Car des riverains de la rue Anicet Corniquet s'en plaignent. Monsieur le Maire répond par l'affirmative.

Monsieur Vincent VEILLARD informe Monsieur le Maire qu'il y a recensé, chez les propriétaires de volailles dans la commune, environ 2800 € de dégâts (dégradations de poulaillers et volailles tués par des nuisibles). Ce préjudice sera envoyé à la DDT et à la Fédération.

Monsieur Vincent VEILLARD alerte Monsieur le Maire que Monsieur DUNEUFGERMAIN a semé sur le domaine public, à ras des haies qui ont été plantées à Haleine, l'an dernier. Monsieur VEILLARD pense que ces dernières vont être détruites lors des récoltes ou lors d'applications de produits de traitement. Monsieur le Maire va aller voir et lui demandera de reculer ses semis.

Prochaine séance 3 avril 2024 à 19 h 00. L'Ordre du jour étant épuisé, aucune autre question émanant du conseil municipal, Monsieur le Maire clos la séance à 20H40

SIGNATURES DE LA SÉANCE DU 1er MARS 2024

Liste des conseillers municipaux	Signatures
Nicolas GOUBIN Maire	- Durtuik
Christian QUENTIN	Juanten